



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL** DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

## Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents: François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC.

Absents excusés: Isabelle DERBES (Pouvoir à Christiane TANZI), Marie MEYER (Pouvoir à Karine CACHELEUX).

Absents: Laurent DENIS, Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS:

18

**VOTANTS:** 

20

## VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LA CLASSE DECOUVERTE EN OCTOBRE 2025

Monsieur le Maire rappelle au conseil que chaque année la commune verse une subvention à la coopérative scolaire, compte tenu des frais engagés par cette dernière pour l'organisation des classes découvertes.

Monsieur le Maire propose de voter le versement d'une subvention d'un montant de 2 600 € à la coopérative scolaire, représentant la participation de la commune au financement de la classe de découverte prévue en octobre 2025.

Le conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

 AUTORISE le versement d'une subvention de 2 600 € à la coopérative scolaire, au titre de la participation communale à la classe de découverte d'octobre 2025.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Secrétaire de séance



